

COMITE DES VOSGES DE TENNIS DE TABLE

Compte rendu de réunion du Comité Directeur

Validé par les membres présents du comité directeur

DOMFAING le 11 janvier 2023 – 19 h 30

Présents : Philippe BOURGEOIS, Jérôme DOMBRAT, Laurent DURAND, Michel FEICHT, Isabelle FRIRY, Eric MATHIS, René PARIS, Etienne ROBERT, Emilie SONNEFRAUD, Dominique THIRION, Allain VOYEN, Jean-Pierre VOYEN.

Excusé : Christophe COSSIN.

1- Informations du Président

Lors de la cérémonie de remise des mérites sportifs départementaux, l'équipe pro d'Etival a remporté le trophée en catégorie « Equipe de l'année ».

Démarrage de la campagne de subventions sur Janvier. Pour la Charte sport, le département indique une baisse de ses dotations de 6% minimum (soit un total d'environ 4700€ pour la charte sport), il y a généralement 10/12 clubs demandeurs pour un montant attendu de 9500€.

Contrat d'objectifs du CD, les critères de l'année 2022 sont reconduits. Les dossiers doivent être déposés sur la plateforme avant fin Janvier.

Evolution de la licenciation au 08/01/2023

19/10/2022

	Hommes	Femmes	Total	Total 2021	Variation
Traditionnelles	509	83	592	658	-66
Loisirs	157	57	214	327	-113
Evénementielles	156 (Golbey 32, Epinal 123)			327	-171

08/01/2023

	Hommes	Femmes	Total	Total 2021	Variation
Traditionnelles	569	92	661	658	+3
Loisirs	269	112	381	327	+54
Evénementielles	174 (Epinal, Golbey, Saint Dié)			327	-153

Matériel

Pas d'évolutions, le tableau a été actualisé par Eric. Il manque toujours la trace d'un ordinateur portable. Isabelle propose de rendre le sien qu'elle utilise peu, après sauvegarde de ses dossiers. Il sera reconditionné et transmis à un membre qui en aurait besoin.

Procédures d'indemnisations

Le trésorier évoque le sujet de la rédaction et de l'envoi des notes de frais à payer. Depuis un certain temps, il constate un certain relâchement et propose que le comité précise les procédures : utilisation des modèles de notes de frais (format Word ou PDF) et envois groupés des fiches individuelles après vérification par le responsable du stage ou de l'organisation.

Pour les stages, le prestataire pro fera valider sa fiche par le responsable du stage qui la transmettra au trésorier pour paiement.

Pour les organisations, il existe une fiche de frais officielle disponible sur le site. Le JA de l'organisation récupérera les fiches de frais de tous ainsi que la note de buvette et les transférera au responsable de l'arbitrage et au trésorier en copie. Comme pour les stages.

La Ligue a augmenté les indemnisations d'AR et JA, le comité décide d'aligner nos tarifs sur ceux de la Ligue avec effet rétroactif depuis septembre.

2- Organisation et fonctionnement du CD

ORGANIGRAMME 2023

Président Etienne ROBERT
Trésorier Dominique THIRION
Secrétaire Isabelle FRIRY

Vice-Président Gestion Activité	Vice-Président Développement promotion	Vice-Président Gestion administrative et financière
Eric MATHIS	Laurent DURAND	Dominique THIRION
RESPONSABLE Sportive	Membres Elus	Membres Elus
Philippe BOURGEOIS	Michel FEICHT	Isabelle FRIRY
RESPONSABLE Technique	Emilie SONNEFRAUD	Etienne ROBERT
Jérôme DOMBRAT	Etienne ROBERT	
RESPONSABLE Arbitrage	Jérôme DOMBRAT	
Jean Pierre VOYEN		
Membres Elus		
Christophe COSSIN		
Michel FEICHT		
René PARIS		
Etienne ROBERT		
Emilie SONNEFRAUD		
Allain VOYEN		
Membres cooptés		
Madeline VOYEN		
Alban STOCARD		
Jean-Baptiste THOMAS		

La nouvelle version de l'organisation débutera officiellement le 1^{er} février 2023.

3- Pôle gestion de l'activité

Réunion du pôle le 12 décembre 2022

Ventilation des **missions du pôle** par secteur :

COMMISSION ARBITRAGE

Mise à jour des conventions
Gestion des cahiers des charges
Désignations JA AR aide de clubs
Discipline gestion des cartons
Bilan des formations JA AR AC
Compte rendu de la commission
Mise à jour des règlements

COMMISSION SPORTIVE

Gestion des épreuves sportives
Recherche organisateurs et salles
Elaboration du calendrier
Recherche clubs organisateurs des épreuves
Compte rendu de la commission

COMMISSION TECHNIQUE

Organisation des stages
Compte rendu de la commission
Gestion groupe Vosges
Choix animateurs et entraîneurs
Sélections délégation Vosges
Choix des sorties
Logistique des sorties
Choix des encadrants
Gestion matériel stages et sorties

VICE-PRESIDENT DU POLE

Transfert site CD 88
Mise à jour du tableau des récompenses
Lien Wack Sport commande
Diffusion infos aux clubs
Gestion du matériel pour les épreuves
Chapitre Visio

Les trois responsables des commissions élaboreront un plan de travail pour une ventilation des tâches. Ils attendent un investissement de tous pour le bien du tennis de table vosgien et souhaitent une ouverture vers les clubs pour les inciter à prendre part à la vie du comité. Chacun va prendre ses marques sur la phase 2 de cette saison. Une réunion du pôle sera organisée dans la première quinzaine de juillet pour élaborer le calendrier 2022 / 2023 et une autre après le 15 août pour l'appel aux candidatures.

Commission technique

Problème sur les stages, la nouvelle formule ne fonctionne pas mieux que l'ancienne. Les clubs ne jouent pas trop le jeu, il faut voir pourquoi. Les joueurs forts ne veulent pas venir. Intervention de Sébastien KOEHLER (responsable détection à la Ligue) sur le prochain stage. Inversion des 2 salles entre VITTEL (13 février) et BRUYERES (17 avril) pour les prochains stages. Tous les membres de la technique (y compris cooptés) étaient présents sur le dernier stage.

Commission sportive

Philippe Bourgeois a aidé René PARIS sur les **interclubs jeunes** au lieu d'aller juge-arbitrer les interclubs vétérans et féminins où peu d'équipes étaient inscrites. Il continuera à le seconder sur les prochains tours pour rentrer les résultats sur SPID. Cela évitera à Eric MATHIS de tout reprendre ensuite.

12 équipes supplémentaires en **GE7** pour la deuxième phase. Voir avec la Ligue s'il serait possible de faire démarrer les GE7 plus tard (comme pendant le COVID) avec des poules réduites. Cela permettrait aux clubs de pouvoir inscrire des équipes supplémentaires avec les nouveaux licenciés de septembre. Tous les clubs vosgiens ont rempli leurs **obligations** concernant les **équipes jeunes**.

Les **finale**s régionales par classement auront lieu à Wissembourg.

Les **coefficients** appliqués aux compétitions du CD pour les classements sont fixés dans SPID au même niveau sauf une qui est valorisée. L'information sera diffusée aux joueurs via la lettre d'information.

Commission arbitrage

Désignations :

Le tableau a été mis à jour. Le Fischer a changé de lieu et un JA n'est plus disponible. Il faudra voir pour trouver un remplaçant si besoin.

Formation :

29/10 4 vosgiens ont fait la formation AR

30/10 3 vosgiens ont fait la formation théorique JA1

Pratiques AR passées sur les IJGE 3 vosgiens ont été reçus.

Formation AC à VITTEL 4 joueurs ont été validés.

Validation des organisations

Depuis le début de la saison, 2 tours de Critérium Fédéral, les interclubs féminins et vétérans et 2 tours d'interclubs jeunes ont été organisés.

1^{er} tour des Interclubs jeunes à VITTEL le 15 octobre avec René PARIS au juge arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 160 €.

1^{er} tour de Critérium Fédéral à SAINT DIE le 16 octobre. XONRUPT et ETIVAL présents en aide à l'arbitrage. Juges-arbitres Eric MATHIS, Christophe COSSIN et René PARIS. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 160 €.

Interclubs Féminins et Vétérans le 12 novembre à THIAVILLE SUR MEURTHE avec Christophe COSSIN comme juge-arbitre. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 160 €.

2^{ème} tour des Interclubs jeunes à ELOYES le 12 novembre avec René PARIS et Philippe BOURGEOIS au juge arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 160 €.

2^{ème} tour de Critérium Fédéral à MONTHUREUX SUR SAONE le 21 novembre. BAINS LES BAINS et MONTHUREUX SUR SAONE présents en aide à l'arbitrage, juges-arbitres Eric MATHIS, Jean-Pierre VOYEN et Laurent DURAND. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 160 €.

4- Pôle développement promotion

Réunion du pôle le 22 novembre dernier.

La **convention signée avec la LGETT** met en avant cette année deux axes. Le premier, est l'organisation d'une formation d'Initiateur de Club (1^{er} échelon de la filière fédérale de formation ouvert à tous licenciés à partir de la catégorie cadette). Cette formation courte (14h) est déléguée par la ligue aux comités départementaux. Étienne et Laurent sont les référents au niveau départemental. Une note avait été diffusée aux clubs mais sans retour positif. Une relance sera faite aux clubs par le biais de la nouvelle lettre d'info dont le premier envoi sera fait en début d'année par Éric.

Le second axe a pour thème la détection. L'organisation des 4 stages techniques du CD88 permettra de remplir l'objectif.

Dans le cadre de la **promotion** du tennis de table 2 idées sont principales sont évoquées, une action « Ping entreprise » et l'organisation de tournois populaires. Sans aide extérieure de licenciés désirant s'investir (cooptés au sein du pôle), le pôle se concentrera sur l'organisation d'un ou plusieurs **tournois populaires** portés par le CD en partenariat avec un club sur la période de fin d'année sportive. Un appel à candidature sera lancé aux clubs à travers la nouvelle lettre d'info dans un premier temps.

Soucieux de toucher le **public scolaire**, une grosse action en soutien à un club du département sera mise en place. L'appel à candidature se fera par la nouvelle lettre d'info. Le club partenaire pourra avoir un

soutien humain, matériel, ou bénéficiaire de récompenses. L'objectif principal étant de toucher un public jeune (école primaire idéal) sur une durée maximum d'une semaine.

A ce jour la moitié des clubs a reçu la **visite** d'au moins 2 membres du CD, ces visites vont se poursuivre sur l'année 2023 avec certains clubs restant prioritaires car retenant l'attention par des difficultés passagères ou un changement de comité. Le but de ces rencontres est de connaître le fonctionnement des clubs et leur apporter des idées ou des outils pour améliorer leur quotidien.

La proposition d'une **réunion de dirigeant** sera envoyée par mail aux clubs au cours du 1er trimestre 2023. Jérôme DOMBRAT s'est proposé pour faire créer un « Doodle » avec plusieurs dates. L'idée retenue et de pouvoir la faire en visioconférence afin d'avoir un maximum de participants.

5- Pôle gestion administrative et financière

Outils du Pôle administratif et financier :

La mise en œuvre d'une **adresse générique de contact** est compliquée en l'absence de site propre du CD ou de ligne téléphonique (pas de domaine propre au CD). Possibilité d'utiliser Ionos.fr, Dominique va se renseigner.

Utilisation de la **visioconférence ZOOM**, le coût mensuel d'une licence Zoom pro est d'environ 10€ par mois.

Outils de communication du CD :

Etienne ROBERT, Eric MATHIS et Laurent DURAND forment le ce comité de rédaction de la **lettre d'information** qui sera envoyée toutes les 6 semaines environ. Début février les membres se réuniront par visioconférence. Fixer une date dès que Zoom sera opérationnel. Tous les membres peuvent donner des idées ou participer.

Point financier

Le trésorier informe les participants que les chiffres qui sont présentés ce soir sont ceux arrêtés au 10 janvier veille de ce Comité. Il ajoute qu'il n'y a pas eu de point financier depuis le 18 septembre date de l'Assemblée Générale.

Le trésorier informe sur les principales recettes perçues depuis cette date, la subvention de 4 210,00€ des Contrats d'Objectifs du Conseil Départemental, perçue le 11/10 contre 4 300,00 € en 2021. Il rappelle pour mémoire le montant de la subvention ANS perçue en juillet 4 500,00€.

Quant aux principales dépenses, il y a eu le remboursement des avoirs à 4 clubs pour 409,60€, le remboursement des frais de la réunion d'organisation du 7 septembre 163,50€, le paiement de deux factures à Wack Sport 720,00€ de bons cadeaux distribués à l'AG et 46,64€ de récompenses remises au ICF, ICV à THIAVILLE, de la facture de 620,00€ payé à la Ligue pour le site internet et l'utilisation du logiciel de comptabilité EBP.

Ensuite, le trésorier présente le tableau de synthèse de la trésorerie en banque. Le solde de de trésorerie est égal à 45 296,88 € contre 39 002,18 € au 30/06/2022.

SITUATION FINANCIERE au 11/01/2023

TRESORERIE

	Solde au 30/06/2022	SOLDE AU 11/01/2023
CC CREDIT MUTUEL	487,86	704,08
LIVRET A CREDIT MUTUEL	38 514,32	44 592,80
TOTAUX	39 002,18	45 296,88

CLUBS

	NOMBRE	MONTANT
AVOIRS	17	-2 646,43 €
DETTES	3	429,20 €
A Zéro	7	0,00 €
TOTAL / Solde Balance SPID	27	-3 075,63 €

Quant à la situation financière des clubs vis-à-vis du CD, le trésorier précise qu'elle est satisfaisante. Seuls 3 clubs ont une dette globale de 429,20€. Le solde de la balance est excédentaire à 3 075,63€. 7 clubs sont à zéro et nous avons des avoirs sur 17 clubs pour un montant de 2 646,43 €.

Enfin, le trésorier propose, dans le cadre de la nouvelle organisation du CD, que le tableau des organisations qui sera préparé par le trésorier, soit présenté en validation aux membres du CD par le pôle Gestion de l'activité.

6- Divers

Prochaine réunion du CD le 14 juin à DOMFAING en présentiel et avant en visioconférence si nécessaire.

La séance est levée à 22h15.

La Secrétaire,
Isabelle FRIRY

Le Président,
Etienne ROBERT